

Cont@ct
n° 6 du 15 novembre 2013

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

De l'émotion !

C'était il y a un peu plus d'un mois, l'équipe de France de basket-ball devenait championne d'Europe. Euphorie de rigueur, plateaux téléés des joueurs, images de fête et déclarations...

Tony Parker, encore sur le terrain, avançait que « seul le sport peut offrir de telles émotions ». Cette phrase nous invite à réfléchir à ce qu'elle révèle, en elle-même. Deux angles d'analyse s'ouvrent ainsi à nous : le sport est-il le seul à pouvoir offrir des émotions fortes ? Mais aussi quel sport pour offrir quoi ?

Nous sommes certes convaincus que le sport crée de l'émotion, mais il faut tout de même savoir raison garder ! Un opéra, un concert, qu'il soit de rock, de variété ou électronique, en génère aussi, largement comparable, voire même parfois plus forte. Tant collective qu'individuelle. Nous pourrions aussi parler d'émotions pouvant devenir démesurées ressenties à la vision d'image(s), d'œuvre(s) d'art, d'ailleurs qualifiées de *syndrome de Stendhal*. Alors non, acceptons que l'émotion ne soit pas la propriété du sport, même s'il peut aussi, et non surtout, revendiquer d'en créer de fortes, et de belles.

Mais au fait, quel sport et quelle émotion ? Les départementaux, régionaux, nationaux, que nous avons organisé tout au long de l'année nous ont offert leurs lots de joie, de pleurs, d'espoirs et de déceptions. Nous avons vu tous ces états s'exprimer dans des explosions mélangées.

Pour autant pouvons-nous croire que seule la compétition, et surtout la victoire, soient source d'émotions partagées dans le sport. Arriver à la fin d'un entraînement loisir avec cette « saine » fatigue, puis partager un repas amical, n'en engendre-t-il pas de simples ? Faire sa première tyrolienne lors d'une journée multiactivités avec un vide de 30 mètres n'en apporte-il pas d'autres, avec ce sentiment d'avoir vaincu ses peurs ? Et marcher en montagne au petit matin pour arriver à un col au lever du soleil, nous confrontant au « beau », n'est-ce pas non plus émouvant ?

Loin du médiatique et du spectacle, il existe aussi d'autres émotions dans le sport. Simples ou fortes, collectives ou individuelles... A chacun ses sensations et ses moments, petits et grands !

Bruno TARREAU
Membre du comité directeur national

POLE VIE FEDERALE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

RAPPEL

REGROUPEMENT DES ELUS ET PROFESSIONNELS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX LES 13 ET 14 DÉCEMBRE 2013 AU CNOSF – PARIS

La date limite pour les inscriptions au Regroupement des élus et professionnels des comités départementaux et régionaux a été fixée au **28 novembre 2013**.

Afin de faciliter l'organisation logistique de cet événement, merci de bien vouloir nous confirmer **ou** infirmer votre participation, dès que possible à :

jscozzaro.laligue@ufolep-usep.fr

POLE COMMUNICATION

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



C.B.T. ITALIA

NERO K NEW

SHIMANO ULTEGRA 6800 11S
(GROUPE COMPLET)

€ 1995 TTC



cbtitalia.com



tel. +39 0171 402380

Passez l'hiver au chaud...

Jordenen

L'ÉMOTION PAR L'OBJET

Marquage :
Broderie incluse
(sous réserve de vos éléments
de marquage)

Délai :
Sous 2 à 3 semaines
selon disponibilités
de stock

Frais techniques :
70 € HT

Transport :
selon vos quantités

**Prix indiqué pour une
quantité de 150 pcs**

**OFFRE VALABLE
JUSQU'A FIN NOVEMBRE**

N'hésitez pas à revenir
auprès de votre commercial(e)
pour un complément
d'information.

Prix Unitaire
14.69 €^{HT}



la Veste polaire

Prix Unitaire
1.46 €^{HT}



l'Echarpe

Prix Unitaire
13.19 €^{HT}



le Bodywarmer polaire

le Bonnet polaire

Prix Unitaire
5.36 €^{HT}



Prix Unitaire
5.46 €^{HT}

le Plaid



Sérigraphie

Membre de :



Jordenen
8, rue de Rastignac - Les Portes de Micé
45380 - La Chapelle St Mesmin - France
T : 02.38.83.35.35 - F : 02.38.83.00.51
jordenen@jordenen.com // www.jordenen.com

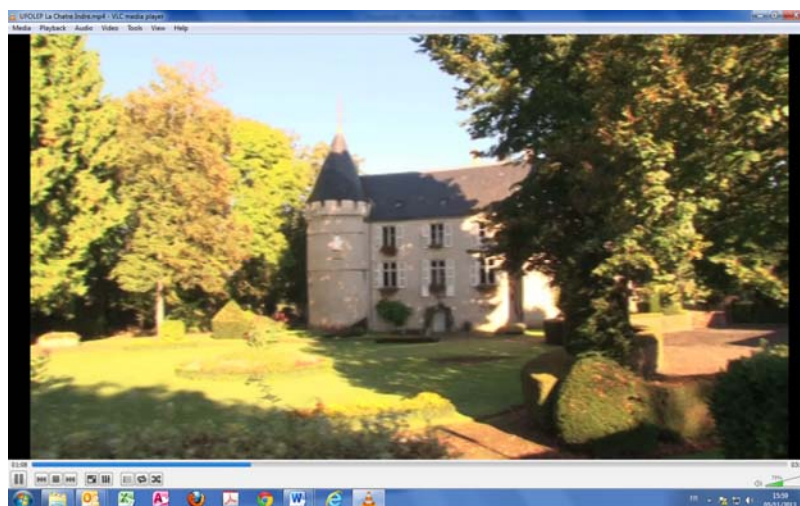
Reportages Mowe Week 2013

Le pôle communication vous informe de la mise en ligne sur le site fédéral www.ufolep.org de trois reportages réalisés dans le cadre de la Move Week en octobre 2013.

Fête de l'UFO 2013 en Picardie



Randonnée pédestre et VTT à La Châtre (36)



Randonnée urbaine dans les rues de Calais (62)



SEMC

Sport Education Mixités Citoyenneté



SEMC
Sport
Éducation
Mixités
Citoyenneté



[Retrouvez l'intégralité du flash info en cliquant ici](#)

Articles

L'article « Etre mécène, combien ça rapporte ? » de La Tribune de l'assurance, paru au début du mois, offre un panorama des formes de mécénat accessibles aux fondations d'entreprises : versement financier, transmission d'un élément d'actif immobilisé ou de marchandise, mise à disposition de locaux ou de matériel, prestations de services, mécénat de compétence. Les contreparties et bénéficiaires possibles sont mentionnées, notamment la "possibilité, pour l'entité bénéficiaire du don, de mentionner la "signature" de son mécène sur des emplacements stratégiques". Les dispositions fiscales qui s'appliquent aux entreprises dans ce cadre, de même que leurs limites, sont présentées... l'article est d'ailleurs assorti de préconisation au législateur. En fin de compte, La Tribune de l'assurance compare le mécénat et le parrainage afin de signaler les éléments à prendre en considération pour s'inscrire dans la meilleure stratégie. [\[en savoir +\]](#)

La revue Associations Mode d'Emploi propose un article sur la réforme des rythmes scolaires : « s'il est trop tôt pour dresser un bilan » écrit son auteure, « ces premières expériences permettent de s'interroger sur l'impact de cette réforme sur les associations ». [\[en savoir +\]](#)

Guides

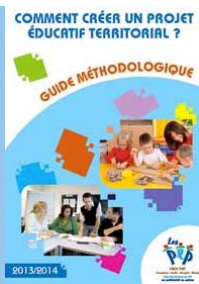
Cet article revient en particulier sur le guide conçu dans ce cadre par le ministère chargé des sports. Ce document apporte des réponses précises, techniques et juridiques, aux questions soulevées par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. [\[en savoir +\]](#)

novembre 2013 -

PRN SEMC
CREPS SUD-EST
Site d'Aix-en-Provence
www.semc.sports.gouv.fr

Voir le flash-info
dans son intégralité





La Fédération générale des PEP (Pupilles de l'enseignement public) propose elle aussi un guide invitant les acteurs éducatifs à s'inscrire dans une démarche de coconstruction des projets éducatifs territoriaux (PEDT). Intitulé Comment créer un projet éducatif territorial ?, il présente la démarche projet, fait le point sur les partenaires impliqués et donne des clés pour faciliter leur coordination et leur implication. L'intérêt des enfants demeurant central, ce guide rappelle aussi quelques données utiles sur les rythmes chronobiologiques. [\[en savoir +\]](#)

Vidéo

France 3 Haute-Normandie a diffusé un reportage relatif au débat « Agir contre les discriminations dans le sport en Seine-Maritime » qui s'est tenu le 8 novembre à Rouen. [\[en savoir +\]](#)



Une sélection d'information vous est proposée dans ce mail.
Pour consulter l'intégralité du flash info [cliquez ici](#)
| Pour nous contacter : prn@semc.sports.gouv.fr

Pôle ressources national
"sport, éducation, mixités, citoyenneté"

Si vous n'arrivez pas à lire cet e-mail, [cliquez ici](#)

POLE FORMATION
documentation

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Certificat de Spécialisation (CS)

Accompagnement à la démarche de Développement Durable

Le diplôme

Le certificat de spécialisation « accompagnement à la démarche de développement durable » atteste les compétences suivantes :

- accompagner sa structure dans la prise en compte progressive du développement durable
- développer sa technicité en développement durable, principalement environnementale, sociale et économique, en relation avec sa discipline ou son champ professionnel
- expérimenter des évolutions de pratique au regard du développement durable.

Le métier préparé

Le titulaire du CS accompagnement à la démarche de développement durable est le référent développement durable au sein de sa structure.

A ce titre il met en place la démarche de développement durable de sa structure en prenant en compte l'ensemble des dimensions, notamment économique, environnementale et sociale

Il exerce en :

- associations sportives
- associations de jeunesse et d'éducation populaire
- collectivités territoriales
- organismes de vacances
- centres d'entraînement ou pôles
- comité d'entreprise
- établissements publics
- entreprises
- accueils collectifs de mineurs



La formation

Cette formation repose sur le principe de l'alternance entre cours en centre de formation et périodes en entreprise. Cette situation nécessite un tutorat pédagogique et la recherche d'une structure d'accueil, qui peut-être le lieu de travail du stagiaire.

Les contenus :

- Définition du développement durable
- Histoire et contexte réglementaire
- Acteurs et rôles
- Méthodologie de projet dans une démarche de développement durable
- Méthodes d'évaluation
- Projet d'équipe, mobilisation



Temps et échéances :

Un total de **134 heures de formation** (dont 64 heures en centre et 57 heures en entreprise), **du 17 mars 2014 au 16 septembre 2014** (soit 2 à 3 jours par mois en centre)

- Tests d'entrée : 10 février 2014
- Positionnement pour individualisation du parcours : 11 et 12 février 2014
- Clôture des inscriptions : 07 janvier 2014

- Formation en cours d'habilitation DRJSCS IDF -

Conditions d'accès : Etre titulaire d'un des diplômes suivant : BPJEPS, BEES, DEJEPS, DESJEPS

Lieu de Formation : Base de Loisirs Régionale de Cergy Pontoise (Ile de France - 95)



Le financement :

Coût de la formation : 996€

Les candidats peuvent bénéficier des conseils du CFFSN pour obtenir une prise en charge totale ou partielle des frais pédagogiques dans le cadre des aides à la formation professionnelle.

Possibilité d'hébergement et de restauration sur et aux abords de la base de loisirs de Cergy Pontoise.

Tarif de restauration sur la base réduit pour les stagiaires

Inscription : www.sports-nautiques.fr / 01.30.32.93.90

CQP ALS 2014

UFOLEP Ile-de-France

Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression
Option Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition

Date(s) et Lieu(x) du stage :

- ↪ Test de sélection – Positionnement : 12 et 13 décembre 2013
- ↪ Sessions de formation : 23-24-25-30-31 janvier 2014 + 1 fév.2014
17 au 21 février 2014
14 au 18 avril 2014

Alternance tutorée : du 15 décembre 2013 au 15 mai 2014

Épreuves de certification : mai 2014

Public : Avoir 18 ans minimum et être titulaire du PSC1

Présenter une attestation de pratique d'activités sportives de loisir ou de performance, d'une durée minimale de 140h dans les 3 dernières années.

Objectifs : Être capable d'encadrer une action d'animation de loisir sportif auprès de tous les publics dans les activités sportives de l'option.

Contenus de formation :

- UC 1 : Connaissance des publics et de l'environnement
- UC 2 : Préparer, animer et encadrer une action d'animation (dans l'option choisie)
- UC 3 : S'approprier et maîtriser les techniques et les outils de l'activité (dans l'option choisie)

Coût par stagiaire :

- Formation complète : 1 470 € (3 modules) + 45 € de frais de dossier
- Remise de 150€ pour les licenciés UFOLEP

Inscription : auprès du comité régional Ile-de-France

UFOLEP Ile-de-France
3 rue Récamier
75341 PARIS CEDEX 7

06 85 33 20 94 - albellier@ufolep-idf.org

Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : 15 octobre 2013

PROGRAMMATION 2014

JURYS NATIONAUX CQP ALS

Attention ! Tous à vos agendas !

Les dates des jurys pléniers CQP ALS, organisés au siège de l'UFOLEP nationale, pour l'année 2014 seront :

- Le mercredi 7 mai 2014
- Le jeudi 17 juillet 2014
- Le jeudi 16 octobre 2014

Contact : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.55.

« FORMATEUR D'ANIMATEURS ET PERSONNES RESSOURCES - SÉNIORS »

Le projet sénior mobilise de plus en plus de comités qui afin de démarrer/renforcer/pérenniser leurs actions territoriales de développement auprès du public sénior ont besoin de former leurs animateurs.

La démarche nationale définie vise à former des formateurs/personnes ressources « séniors » territoriaux pour vous permettre ensuite de mettre en place au sein de vos territoires les formations d'animateurs séniors.

Cette formation s'adresse à des formateurs et autres personnes ressources issus des comités UFOLEP (pas de pré requis définis, si ce n'est que c'est au comité départemental/régional d'identifier la/les personne(s) les plus à même d'encadrer ensuite les formations d'animateurs).

Cette session de formation, d'une durée de deux jours se tiendra à Paris, au siège de l'UFOLEP nationale les 19 et 20 décembre 2013 et sera pilotée en binôme par Laurence NADAUD et Laurence BRIEN et sera encadrée par deux intervenants extérieurs spécialistes des activités physiques et sportives auprès d'un public sénior.

Merci de bien vouloir retourner la fiche d'inscription avant **le 22 novembre 2013** à Elsa SYRITIS (esyritis.laligue@ufolep-usep.fr). Dès réception de votre fiche de participation, une confirmation d'inscription et le programme vous seront transmis.

Cette première session de formation de formateurs d'animateurs vise les séniors actifs et en bonne santé (vieillesse réussie).

En effet, la stratégie de formation fédérale relative au projet sport-sénior est définie pour 2014 et d'autres sessions de formation seront proposées :

- Formation des cadres et des élus au projet de développement territorial « sport sénior »
- Formation d'animateurs sénior (vieillesse pathologique)
- La maladie de Parkinson
- « Bouger et faire bouger »
- « Lire et faire lire »
- etc

Dans l'attente de vous accueillir à cette première session de formation les 19 et 20 décembre prochains, je vous souhaite bonne réception de ce courriel et me tiens à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.

L'équipe de formation

FICHE D'INSCRIPTION – FCF
**« FORMATEUR D'ANIMATEURS ET PERSONNES
RESSOURCES - SÉNIORS »**

LES 19 ET 20 DÉCEMBRE 2013 À PARIS

À RETOURNER À L'UFOLEP NATIONALE

AVANT LE 22 NOVEMBRE 2013

esyritis.laligue@ufolep-usep.fr ou par fax : 01.43.58.97.74

Comité UFOLEP :

Nom du participant :

Prénom :

Fonction occupée :

E-mail :

N° de téléphone portable :

Souhaite que l'UFOLEP nationale réserve mon hébergement :
(Nuit du 19/12 - chambre partagée avec une deuxième personne)

OUI

NON

Cachet du comité départemental

Signature du Délégué UFOLEP

Rappels !

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée et doivent être complètes pour être enregistrées
par le Pôle Formation :

- Fiche d'inscription dûment remplie

- Chèque de 80 € à l'ordre de l'UFOLEP nationale joint à l'inscription

Seuls les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par l'UFOLEP nationale

UFOLEP - PLAN DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2014

Nous vous communiquons le tableau de synthèse des 19 modules de formation auxquels nous vous proposons de participer.

Ces modules de formation sont ouverts à l'ensemble de notre réseau : élus, bénévoles, professionnels, animateurs, formateurs... Pour autant, et selon les thématiques proposées, certains publics sont ciblés.

Attention ! Les professionnels (intra UFOLEP ou hors UFOLEP) ont la possibilité de demander la prise en charge par leur employeur (droits d'inscription et déplacements), raison pour laquelle nous vous transmettons nos propositions le plus tôt possible pour vous permettre de vous organiser avec votre structure.

Vous retrouverez les formulaires d'inscription ou de pré-inscription en ligne sur le site internet de la fédération (Extranet / Formation / Formation Continue Fédérale / Documents) ou en cliquant sur les liens suivants :

- N° 1 - Recyclages (obligatoires) des moniteurs PSC1 :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcfcyclagemoniteursecurisme.html>
- N° 2 - Maîtriser et suivre la comptabilité d'une association :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcfmaitriserlacomptabiliteasso.html>
- N° 3 - Maîtriser sa communication, optimiser ses soutiens (*cycle de 3 sessions - 3^{ème} session*) :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcfmaitrisersacommunication.html>
- N° 4 - Sport Sénior - projet de développement territorial :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcfseniorprojetdeveloppementterritorial.html>
- N° 5 - Formation des formateurs des animateurs sénior :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcfformationdeformateursseniors.html>
- N° 6 - Formation des formateurs et personnes ressource - Petite enfance - Enfance Jeunesse :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcfformationdeformateurenfancejeunesse.html>
- N° 7 - Animateurs séniors (vieillesse pathologique) :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcfanimateurseniorvieillessepatho.html>
- N° 8 - Le logiciel AFFILIGUE :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcflogicielaaffiligue.html>
- N° 9 - Stratégie d'accompagnement de l'emploi :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcfstrategieaccompagnementemploi.html>
- N° 10 - Développement durable et éco manifestation :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcdvdpdurableecommanifestations.html>
- N° 11 - Les outils du développement durable :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcfoutilsdedeveloppementdurable.html>
- N° 12 - Visio Conférence :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcfvisioconference.html>
- N° 13 - "UFO DANCE" :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcfufodance.html>
- N° 14 - UFOWEB (niveau 1 / niveau 2) :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcfufoweb.html>
- N° 15 - Outils et formulaires en ligne :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcfoutilsetformulairesenligne.html>

- N° 16 - Initiation à la PAO :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcinitiationpao.html>
- N° 17 - Levée de fonds : règles, enjeux, outils (*cycle de 3 sessions - 1^{ère} session*) :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcleveedefonds.html>
- N° 18 - Lobbying, réseau et partenaires (*cycle de 3 sessions - 2^{ème} session*) :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcreseauxpartenaireslobbying.html>
- N° 19 - Enfance-jeunesse : projets éducatifs territoriaux et rythme scolaire :
<http://www.tech.folep.org/formulaire/fcenfancejeunesprojetseducterritoriauxrythmescol.html>

Le maintien des sessions de formation dépend du nombre de participants inscrits, aussi nous vous remercions de bien vouloir nous parvenir **d'inscription ou de pré-inscription au plus tôt** et impérativement aux dates indiquées. Cela nous permettra d'organiser les formations dans les meilleures conditions.

Bien entendu, nous reviendrons vers vous tout au long de l'année afin de vous informer de la mise en œuvre de chaque module de formation et des éventuelles sessions de formation complémentaires.

Nous vous rappelons que les professionnels salariés des Ligues ou des comités peuvent faire prendre en charge leur participation (coût pédagogique et/ou frais de déplacement) au titre du plan de formation de la structure employeur.

Surtout, n'hésitez pas à nous solliciter.

L'équipe de formation

PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE – 2014

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Contact
N° 1	Recyclages (obligatoires) des moniteurs PSC1	Moniteurs PSC1, titulaires du BNMP5/PAE3	17.10.2014	Salbris (Centre)	60 €	lbrien.laligue@ufolep-usep.fr esyritis.laligue@ufolep-usep.fr
			5.11.2014	Val-de-Marne (94)		
			19.11.2014	Toulouse (31)		
N° 2	Maîtriser et suivre la comptabilité d'une association	Trésorier et professionnels des comités	26 et 27.03.2014	Paris	100 €	
			18 et 19.10.2014			
N° 3	Maîtriser sa communication, optimiser ses soutiens (<i>cycle de 3 sessions - 3^{ème} session</i>)	Élus et professionnels des comités	4 et 5 Février 2014	Paris	100 €	
N° 4	Sport Sénior - projet de développement territorial	Élus et professionnels des comités	Janv/Fev 2014 (2j)	À définir	100 €	
N° 5	Formation des formateurs des animateurs sénior	Formateurs et Personnes ressources des comités	Juin/Juil 2014 (2j)	À définir	100 €	
N° 6	Formation des formateurs et personnes ressource - Petite enfance - Enfance Jeunesse	Formateurs et Personnes ressources des comités	13,14 et 15.03.2014	À définir	100 €	
N° 7	Animateurs séniors (vieillesse pathologique)	Animateurs séniors des comités	À définir (2j)	À définir	100 €	
N° 8	Le logiciel AFFILIGUE	Élus et professionnels	13.02.2014	Paris	60 €	
N° 9	Stratégie d'accompagnement de l'emploi	Élus et professionnels des comités	Oct/Nov 2014 (2j)	Paris	100 €	
N° 10	Développement durable et éco manifestation	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	10.03.2014	Paris	60 €	
			23.09.2014			
N° 11	Les outils de développement durable	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	12.05.2014	Paris	60 €	

N° 12	Visio Conférence	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	21.01.2014	Paris	60 €	lbrien.laligue@ufolep-usep.fr esyritis.laligue@ufolep-usep.fr
			11.03.2014			
N° 13	"UFO DANCE"	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP Animateurs / Éducateurs	Du 8 au 9.03.2014	Ile-de-France	100 €	
			Du 17 au 18.05.2014	CREPS de Vichy		
N° 14	UFOWEB (niveau 1 / niveau 2)	Animateurs / Éducateurs Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	6.10.2014 / 7.10.2014	Paris	60 €	
			Déc. 2014			
N° 15	Outils et formulaires en ligne	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	13.10.2014	Paris	60 €	
N° 16	Initiation à la PAO	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	14.10.2014	Paris	60 €	
N° 17	Levée de fonds : règles, enjeux, outils (cycle de 3 sessions - 1 ^{ère} session)	Élus et professionnels de l'UFOLEP	Oct. 2014 (2j)	Paris	100 €	
N° 18	Lobbying, réseau et partenaires (cycle de 3 sessions - 2 ^{ème} session)	Élus et professionnels de l'UFOLEP	Déc. 2014 (2j)	Paris	100 €	
N 19	Enfance - Jeunesse - Projets Éducatifs Territoriaux et rythmes scolaires	Élus et professionnels de l'UFOLEP	10 au 11.04.2014	Paris	100 €	

POLE FORMATION
stages

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

BF 1 A spécifique – Football
Les 10-11-12 janvier 2014

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Football – BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 10-11-12 janvier 2014 à Auxerre (89)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être licencié UFOLEP (saison 2013/2014) ✚ Avoir 17 ans (<i>et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme</i>) ✚ Avoir validé une Période probatoire et avoir le tronc commun BF1 ✚ Pré requis : justifier d'une pratique de l'activité et connaître les règles générales du football
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir animateur 1^{er} degré ✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association ✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale et la région
Contenus de formation	<p>16 heures de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Technique et Pédagogie ✚ Législation ✚ Sécurité de la pratique ✚ Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle ✚ Livret de formation ✚ Tenue de sport
Responsable administratif	Fabrice SAUVEGRAIN
Responsable formation	
Formateur	
Coût par stagiaire	99 € (hébergement et restauration compris)
Inscriptions	<p>Sur le site internet de l'UFOLEP Bourgogne :</p> <p style="text-align: center;">www.ufolepbourgogne.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 05 janvier 2014</p>

**BF 1 A spécifique – Marche nordique
Les 30 novembre et 1^{er} décembre 2013**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Marche nordique – BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 30 novembre et 1 ^{er} décembre 2013 à Autun (71)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être licencié UFOLEP (saison 2013/2014) ✚ Avoir 17 ans (<i>et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme</i>) ✚ Avoir validé une Période probatoire et avoir le tronc commun BF1
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir animateur 1^{er} degré ✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association ✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale et la région
Contenus de formation	<p>16 heures de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Technique et Pédagogie ✚ Législation ✚ Sécurité de la pratique ✚ Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Livret de formation ✚ Tenue de sport
Responsable administratif	Fabrice SAUVEGRAIN
Responsable formation	
Formateur	
Coût par stagiaire	96 € (hébergement et restauration compris)
Inscriptions	<p>Sur le site internet de l'UFOLEP Bourgogne :</p> <p style="text-align: center;">www.ufolepbourgogne.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 20 novembre 2013</p>



















BF1A spécifique - Sarbacane
Les 7 et 8 décembre 2013

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sarbacane - BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 7 et 8 décembre 2013 à Tarbes (65)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié(e) UFOLEP (<i>saison 2013/2014</i>) et avoir 17 ans minimum  Avoir validé la période probatoire et participé à un Tronc Commun (BF1)  Personne désireuse de s'impliquer dans l'animation de la sarbacane
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir animateur Sarbacane 1^{er} degré  Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p><u>Durée : 16 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none">  <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Livret de Formation (si vous en avez un)  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Matériel de tir personnel
Responsable administratif	Rodolphe BLANPAIN
Responsable formation	Rodolphe BLANPAIN
Formateur	Joël HARDY
Coût par stagiaire	80 € avec hébergement / 55 € sans hébergement
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP 65 1 Rue Miramont 65000 TARBES</p> <p> 04 62 44 50 55</p> <p> ufolep-65@wanadoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>1^{er} décembre 2013</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP 65</i> » qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2013-2014 et photocopie du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat























BF 1 A spécifique - TIR À L'ARC
Les 11-12 janvier et 1-2 février 2014

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	TIR A L'ARC - BF 1 A spécifique
Date(s) et Lieu du stage	Les 11-12 janvier et 1-2 février 2014 à Tarbes (65)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (avoir 17 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire et participé à un Tronc Commun  Personne désireuse de s'impliquer dans l'animation
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir animateur 1^{er} degré en Tir à l'arc  Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  La connaissance et la maîtrise de la technique  La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre.  La sécurité dans la pratique  La législation spécifique  La prise en compte du milieu
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes - Documentation personnelle  Livret de Formation  Tenue sportive  Matériel de tir
Responsable administratif	Rodolphe BLANPAIN
Responsable formation	Rodolphe BLANPAIN
Formateurs	Joël HARDY
Coût par stagiaire	150 € avec hébergement (6 repas + 2 nuits d'hôtel 2* et PDJ) 100 € sans hébergement (6 repas)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP 65 1 Rue Miramont 65000 TARBES</p> <p> 04 62 44 50 55</p> <p> ufolep-65@wanadoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 1^{er} décembre 2013</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 65 » qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2013-2014 et photocopie du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

BF 1 O spécifique - TIR À L'ARC
Les 11 et 12 janvier 2014

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	TIR A L'ARC - BF 1 O spécifique
Date(s) et Lieu du stage	Les 11 et 12 janvier 2014 à Tarbes (65)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (avoir 16 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire et participé à un Tronc Commun  Personne désireuse de s'impliquer dans l'encadrement
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir officiel 1^{er} degré en Tir à l'arc  Être capable d'organiser et d'arbitrer une manifestation et/ou une rencontre sportive dans une association, le département
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  La connaissance et la maîtrise de la technique  La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre.  La sécurité dans la pratique  La législation spécifique  La prise en compte du milieu
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes - Documentation personnelle  Livret de Formation  Tenue sportive  Matériel de tir
Responsable administratif	Rodolphe BLANPAIN
Responsable formation	Rodolphe BLANPAIN
Formateurs	Joël HARDY
Coût par stagiaire	65 € avec hébergement (2 repas + 1 nuits d'hôtel 2* et PDJ) 40 € sans hébergement (2 repas)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP 65 1 Rue Miramont 65000 TARBES</p> <p> 04 62 44 50 55</p> <p> ufolep-65@wanadoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 1^{er} décembre 2013</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 65 » qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2013-2014 et photocopie du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

TRONC COMMUN (pour BF1)
Le 14 décembre 2013

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tronc Commun (BF1)
Date et lieu du stage	Le 14 décembre 2013 au CRAF de Liévin (62)
Public	 Licencié UFOLEP (saison 2013/2014)  Avoir validé sa période probatoire
Objectif	Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
Contenus de formation	Durée : 8 heures UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique
Documentation et matériel demandé	 Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	André COUPLET
Formateurs	André COUPLET – Éric HUCQ – Thérèse LE GOFF
Coût par stagiaire	20 €
Inscriptions	Après de votre délégation départementale qui transmettra à :  UFOLEP Nord-Pas-de-Calais Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES  03 21 72 67 24  crufa@ligue62.org Date limite de réception des dossiers : <u>9 décembre 2013</u>
Composition du dossier d'inscription	 fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 59/62 »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2013-2014 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

POLE VIE SPORTIVE

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

CAHIER DES CHARGES PASS CYCLO



A destination des comités départementaux

Afin d'apporter une réponse aux comités départementaux qui ouvrent leurs épreuves **cycloSPORT** aux non licenciés UFOLEP (cela en opposition avec les règlements nationaux des Activités Cyclistes), nous leur proposons un dispositif expérimental pour la saison 2013/2014, qui prévoit une couverture assurance à un coût de 8 € par participant (qui ne peut servir que sur une épreuve). Ce dispositif n'a pas vocation à être démultiplié car il est contraire au développement de notre fédération qui doit avant tout promouvoir la prise de licence (faire bénéficier à des non licenciés de notre offre fédérale **cycloSPORT** ne peut être qu'exceptionnel !).

Seuls les comités départementaux (et par conséquent les associations organisatrices (*seule l'association bénéficiant auprès de l'APAC de la couverture de ses activités régulières pourra bénéficier de ce dispositif assurantiel d'ACT PASS CYCLO*) affiliées de ces départements) qui candidateront au « PASS CYCLO UFOLEP » pourront bénéficier de ce dispositif encadrant l'ouverture des épreuves cycloSPORT à des non licenciés UFOLEP.

Vous accéderez au dossier au dossier de candidature sur :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Cahier_des_charges_Pass_cyclo_151113-nouvelle-version.pdf

Les candidatures des comités doivent être transmises à l'UFOLEP Nationale **avant le 20 décembre 2013** (délai de rigueur).

Renseignements : Pôle Vie Sportive : ☎ 01 43 58 97 78 - ✉ bgallet.laligue@ufolep-usep.fr

CALENDRIER SPORTS MECANIQUES 2014



Vous trouverez à partir de vos portails délégations (départements ou régions) sur le site internet national (www.ufolep.org), les liens des formulaires pour inscrire vos épreuves 2014.

Ils sont accessibles par vos identifiants (login et mot de passe) habituels.

L'objectif étant de distribuer ce calendrier « papier » lors des commissions nationales élargies de début janvier (11 et 12).

Pour tenir ce délai, nous vous demandons de bien vouloir faire remonter vos informations pour le 6 décembre 2013, dernier délai, afin que l'on puisse ensuite faire la mise en page et faire imprimer le calendrier.

En vous remerciant par avance Isabelle MATTHEY reste à votre disposition pour tout éclairage complémentaire et pour d'éventuelles modifications suites à vos premières saisies.

COMPTE-RENDU DE LA CNS Les 5 et 6 octobre 2013 à Bourges

NOUVELLE COMPOSITION DE LA CNS

Comme annoncé dans la Brochure 2013-2014, la CNS se compose pour la mandature 2013-2017 de :

Isabelle JACQUET : Référent administratif sportif et financier
 Elisabeth LEBECQUE : Responsable développement
 Stéphanie DARROU : Responsable législation (brochure, programmes, code...)
 Bélanda ROCHETTE : Responsable Communication/Informatique

DÉROGATIONS INDIVIDUELLES

Caudry	DEMARET Flora	ACCORD
Caudry	DEMARET Amandine	ACCORD
GR Heninoise	HERALY Laure	ACCORD sous réserve d'un certificat médical du spécialiste

DÉROGATIONS ENSEMBLES

Les demandes déjà reçues au moment de la réunion ont été étudiées, ATTENTION la date limite pour les dérogations « ensembles » est le **15 Novembre**.

Certaines dérogations incomplètes ou illisibles reçues précédemment n'ont pas pu être traitées ou ont dû demander de plus amples informations.

Revel	Préexcellence 2	ACCORD
GRS Muroise	Duo Excellence 2	Dérogation inutile – composition d'ensemble autorisée par la brochure
GR Heninoise	Festijeune	ACCORD
AS Quetigny	Précollectif 1	ACCORD

ADDITIFS À LA BROCHURE 2013/2014

Suite à différentes questions reçues, certains points de la brochure ont été précisés :

Page	Passage à ajouter (surligné)
Page 23 Ensemble Initié	Sont interdits Tout porté - pénalité de 0,50 pour tout porté
Page 36 Nationale 17 ans et plus	Contrat de base : 2,30 (et non pas 2,50)
Page 60 Festijeunes	Mêmes pénalités appliquées par le JA Composition qu'en Festival (voir page 63)
Page 63 Festival	Pénalités appliquées par le JA Composition : - 0,50 pt pour porté acrobatique

ADDITIFS AU CODE DE POINTAGE

Quelques précisions ont été ajoutées au code de pointage. Vous trouverez sur le site de l'UFOLEP deux documents pdf : l'un avec le code de pointage modifié, l'autre avec une liste précise des modifications à ajouter au code 2012/2013 pour le mettre à jour avec les nouveautés.

Ce nouveau code de pointage sera mis en application lors du championnat national de Lormont.

QUOTAS INDIVIDUELS

La date pour l'envoi des quotas individuels a été fixée au 1er Novembre, mais tous n'ont pas encore été reçus. Merci de remplir le [document en ligne](#) avec les informations nécessaires : ne compléter que les chiffres concernant des catégories à finalité nationale.

QUESTIONS DIVERSES

Les massues qui s'emboîtent sont autorisées.

En ensemble la règle des engins majoritaires a changé par rapport aux années précédentes avec pour but d'amener plus de variété dans les compositions. C'est une nouvelle mesure qui sera réévaluée suite aux championnats national ensemble.

En ensemble à 4 les entraîneurs ont le choix de présenter un ensemble avec 2/2 ou 3/1 engins

En ensemble à 5 il y a 3 engins majoritaires.

En ensemble à 6 il y a 4 engins majoritaires.

CODE DE POINTAGE 2013-2014



Le code de pointage version 2013 – 2014 :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Code_de_pointage_version_13_14.pdf

Additif au code de pointage :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Additifs_code_de_pointage.pdf

**QUESTIONNAIRE - BILAN DES ACTIVITES 2012/2013
ET PROJETS 2013/2014**

Destinataires : les délégués UFOLEP et les Commissions Techniques Départementales de Pétanque.

A RETOURNER IMPERATIVEMENT
POUR LE 31 DECEMBRE 2013
À Jean Pierre FONTAINE
par E-mail : jeanpierre.fontaine49@sfr.fr
ou : 48 rue Louis LUMIERE
02800 BEAUTOR

Le retour de ce questionnaire, dûment rempli dans les délais impartis conditionne le calcul des quotas de participation au Championnat National de Pétanque 2013/2014, prévu à Guéret (23). Tout questionnaire parvenant hors délai ou incomplètement renseigné ne pourra être pris en considération.

DEPARTEMENT :

Existe-t-il une Commission Technique de Pétanque : OUI - NON ⁽¹⁾

Si oui, coordonnées de son responsable :

Nom : Prénom :

Téléphone :mail :

1-BILAN DES ACTIVITES 'saison 2012/2013)

A) nombre de licenciés 2012/2013

B) nombre d'associations 2012/2013

	UFOLEP		Double appartenance	
	Masculins	Féminines	Masculins	Féminines
Adultes				
Jeunes				
Vétérans				

UFOLEP	
Double appartenance	

C) Championnat départemental

Catégories →	Triplettes adultes	Triplettes jeunes	Doublettes femmes	Doublettes mixtes	Triplettes vétérans	Sextettes Mixtes
Nombre de journées ou de concours organisés						
Nombre d'équipes ayant participé (en moyenne)						

D) Une rencontre régionale et/ou interdépartementale a-t-elle été organisée ? OUI - NON ⁽¹⁾
Votre département y-a-t-il participé ? OUI - NON ⁽¹⁾

E) Pour la qualification au Championnat National que prenez-vous en compte ?
 - seulement le résultat du championnat départemental ? OUI - NON ⁽¹⁾
 - les résultats des concours officiels et du championnat ? OUI - NON ⁽¹⁾
 - seulement les résultats des concours officiels ? OUI - NON ⁽¹⁾

(C'est-à-dire organisés par le comité Départemental UFOLEP)

2- PROJETS POUR LA SAISON 2013/2014

A) Nombre de licenciés à cette date

	UFOLEP		Double appartenance	
	Masculins	Féminines	Masculins	Féminines
Adultes				
Jeunes				
Vétérans				

B) Avez-vous l'intention d'organiser des concours ouverts aux non licenciés avec application du règlement UFOLEP ?

OUI - NON ⁽¹⁾

RAPPELS IMPORTANTS

Qualification au National

Pour se qualifier au Championnat National UFOLEP, tout joueur, quelle que soit la catégorie, doit obligatoirement avoir participé à au moins quatre compétitions officielles UFOLEP organisées dans son département et/ou sa région.

Catégories d'âge pour la saison 2013/2014

Jeunes 11-13 ans : garçons ou filles né(e)s entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2000 (inclus)

Adolescents 13-16 ans : garçons ou filles né(e)s entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2000 (inclus)

Adultes (juniors et seniors) : hommes ou femmes né(e)s avant le 31 décembre 1996.

Vétérans 55 ans et plus : hommes ou femmes né(e)s avant le 31 décembre 1958.

Votre département aurait-il éventuellement l'intention de solliciter l'organisation du Championnat National UFOLEP de Pétanque ? **OUI - NON ⁽¹⁾**

Pour quelle année le solliciterait-il ?

Dans le cas d'une demande d'organisation du championnat national le document doit être signé du Président du Comité Départemental et du responsable de Commission Technique Départemental Pétanque.

VOEUX - REMARQUES - SUGGESTIONS

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A le

Signature

⁽¹⁾ rayer (la ou les) mention(s) inutile(s)

SALON JEUNES D'AVENIR

Le Salon "Jeunes d'avenir" se tient les 29 et 30 novembre prochains, à la Grande Halle de la Villette, sous le haut patronage du Premier ministre, Jean-Marc Ayrault. La cible de cette manifestation est principalement celle des jeunes éligibles aux emplois d'avenir qui pourraient trouver un emploi à cette occasion.

Ce salon innovant a ouvert une plateforme d'offres d'emploi "spécial Jeunes d'Avenir" et invite toutes les entreprises et associations à y déposer des offres. Cette plateforme permet aux missions locales d'informer les jeunes en amont du salon.

Sachant votre engagement dans le déploiement des Emplois d'avenir dans nos secteurs, nous vous invitons à faire connaître dans votre réseau cette plateforme "spécial Jeunes d'Avenir" afin de l'alimenter, dès maintenant, en offres d'emplois d'avenir.

La procédure ci-jointe explique comment déposer les offres sur le site dédié <http://jeunesdavenirs.meteojob.com> <<http://jeunesdavenirs.meteojob.com/>>.

Compte rendu de la réunion des 5 et 6 octobre 2013 à Bourges

Présentes : C. ALMANINI, S. MASOTTI, C. LOBGEAIS,

Assiste : B. TARREAU (Comité Directeur)

NOUVELLE COMPOSITION DE LA COMMISSION NATIONALE DE TWIRLING

LOBGEAIS Carole : responsable de la gestion administrative et sportive.

ALMANINI Colette : responsable technique et informatique.

MASOTTI Sylvie: responsable du projet sur les enfants.

BILAN DU NATIONAL

- *Points Positifs :*

- Bonne organisation, bon accueil
- Respect des horaires
- Secrétariat avec une personne de chaque département
- 3 salles pour les réunions d'officiels
- Préparation d'une fiche pour les juges techniques en utilisant les couleurs et avec les noms des juges programmes (choré)
- Le respect des athlètes dans le suivi du programme (pas de retard au table de juge d'entrée) donc moins d'attente entre les passages.

- *Points négatifs :*

- Retard des officiels lors de l'installation aux tables.
- Hauteur de gymnase.
- Attention les tables des juges d'entrée : 2 tables séparées et opposées.
- Des athlètes qui vont discuter avec les officiels en place.
- L'hébergement trop loin de certaines associations.
- Manque de personne à la soirée, moment de convivialité.
- Problème sur une table de juges.
- Le manque d'investissement de certains juges et de préparation.

Rappel :

Les athlètes ne doivent en aucun cas venir perturber un officiel (juges d'entrée, chrono, technique, choré, arbitre) pendant la compétition. A partir du moment où l'officiel est à sa table, il ne doit plus être dérangé. Celui-ci ne doit pas faire autre chose que son rôle d'officiel, pas de couture même s'il est juge d'entrée.

En cas d'absence de l'officiel, l'association ne peut prétendre à une indemnisation.

Les catégories séniors passeront le samedi matin.

Le juge d'entrée est **un conseiller, il ne doit pas pénaliser sans cesse.**

Une vidéo sera faite au national sur la totalité de la compétition : elle servira en cas de problème de jugement, de réclamation et sera gardé pendant 6 mois après la compétition et aucune association n'aura cette vidéo.

SAISON 2013-2014

- La lettre tirée au sort cette année pour l'ordre de passage est la lettre « K ». Comme annoncé lors du national, la prochaine compétition National aura lieu le 28 /29 juin 2014 à Salaise sur Sanne (38).
- Modifications des catégories 19 / 29 ans. Nous attendons la réponse du CDN afin de vous transmettre la modification.
- Nous demandons aux juges arbitres nationaux de préparer des feuilles comme celles qui avaient été réalisées pour les juges techniques, cela permet à chaque officiel de se repérer plus vite et de trouver son binôme, et de préparer leur intervention.

Cont@ct : n°6 du 15 novembre 2013

VIE SPORTIVE

Twirling Bâton

- La CNS a décidé de modifier la catégorie séniors. Créer à l'origine pour faire pratiquer le twirling avec plaisir et sans enjeu majeur, il s'avère qu'aujourd'hui il y a autant d'enjeu que pour les autres catégories. Pour revenir au principe de plaisir, nous avons décidé qu'il n'y aurait plus de classement en duo comme en équipe. Une médaille de participation sera remise aux participantes à la fin de la compétition générale.

Ces 2 catégories ne seraient plus jugées par des officiels mais par 3 personnes du public connaissant l'activité. Elles mettraient une appréciation.

Pendant le contenu et le public ne changent pas. Il devra y avoir des échanges, des formations.

Pour les qualifications, un duo et une équipe par département seront qualifiés pour se présenter au national.

- Les compétitions régionales devront avoir lieu une semaine avant les 11 et 12 mai 2014. Les résultats régionaux devront être arrivés chez Carole LOBGEAIS avant le mardi 7 mai 2014 sinon pas de qualification pour le national.
- Modification de la feuille des équipes inter génération (même système que les autres feuilles). les nouvelles feuilles seront mises sur le site de l'UFOLEP Nationale et Carole enverra un mail à tous les officiels répertoriés avec les documents. Le logiciel sera aussi modifié et envoyé aux responsables régionaux et départementaux avant le début des premières compétitions officielles.

PROJETS 2013 - 2017

Rencontre twirling pour les enfants de 6 à 10 ans sous forme d'atelier sur 2 jours avec pratique du twirling auquel s'ajoute d'autres activités culturelles ou sportives.

Elaboration de document utilisables chez les plus jeunes moins de 6 ans et pour les enfants d'école primaire pour intervenir sur des activités initiation dans le cadre des activités périscolaire ou autres.

DIVERS

Appel à candidature pour le national 2015.

Nouvelle adresse : **Carole LOBGEAIS : 32 rue Jean Delalez 36290 Obterre**

ECHEANCIER

Novembre :	Etude des dérogations et listing
Janvier 2014	Stage T (si accepté) pour des officiels désignés à Bourges
Février – Mars - avril	Groupe de travail des formateurs d'officiels à Paris
7 Mai	Envoi des résultats des régionaux
12 / 13 Mai	Réunion de la CNS pour la préparation du national à Châteauroux
28 / 29 juin	National à Salaise sur Sanne (38)